



Ville de / Town of

BARKMERE

Le Bulletin Automne/Hiver

Le 2 décembre 2019

Vol 47, No. 2



MESSAGE DU MAIRE

Une décennie s'achève, et dès janvier prochain, nous serons de retour dans les années vingt. En espérant que ce ne sera pas le retour de la danse de Charleston et des chapeaux-cloches! Cela fait également une décennie maintenant que je peux compter sur votre confiance et votre soutien comme maire de notre Ville. Au nom de tous les conseillers qui m'ont accompagné et supporté jusqu'à maintenant, je vous remercie, et j'espère que aurons contribué à continuer ce beau projet qu'est Barkmere.

Un beau projet qui a reçu un bon coup de main, cet automne, de la Cour d'Appel du Québec. Dans le dernier épisode d'une très longue cause judiciaire sur le territoire de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord, la Cour a jugé qu'une propriété en bordure d'un lac, sans accès véhiculaire routier, ne pouvait être considéré comme enclavée, au sens de l'article 997 du Code Civil du Québec.

La décision a porté sur le fait que Lac-Tremblant-Nord est voué depuis le début de son existence à la conservation et la préservation de la forêt autour de cette partie du Lac Tremblant, et que son réseau routier est très limité, et pratiquement inexistant en bordure du lac. Il s'agit d'une situation que le demandeur connaissait, mais celui-ci a décidé « *de changer l'usage qu'il entend en faire (de sa propriété) : transformer une résidence secondaire ou de villégiature, qui est partout entourée de résidences de ce type, en résidence principale pour s'y loger tout l'année* » et qu'il « *recherchait les avantages de la ville en pleine forêt et au bord d'un lac, au détriment de ses voisins qui se satisfont des avantages actuels de ce site sylvestre (...) Il recherche un accès plus « commode ».* Le droit que confère l'article 997 du C.c.Q. ne va pas jusque là. » Il y a d'autres arguments juridiques, mais c'est là l'essence de la décision du juge Yves-Marie Morissette, auxquels ont souscrit les deux autres juges ⁽¹⁾.

Bien sûr, la Ville de Barkmere recherche surtout à faire appliquer sa réglementation sur l'ensemble de son territoire. Mais au moins, on ne pourra plus invoquer cette notion d'enclave, pour s'y soustraire indirectement.

Un peu de soleil donc, mais au cours de la même décennie, des nuages se sont lentement accumulés autour du Lac des Écorces... En préparant le budget 2020 de la Ville, nous nous sommes rendus compte que les dépenses que le Conseil municipal ne contrôle pas ont augmenté de près de 32% en 10 ans, alors que les dépenses sur lesquelles nous pouvons agir n'ont augmenté que de 13%. Et c'est encore pire si on exclut la charge de la Sûreté du Québec, qui elle a diminué de 12% sur la même période : et donc, les dépenses de nature régionale ont augmenté de 79%!

On nous dira que oui, mais la valeur foncière de nos propriétés a augmenté en 10 ans, et notre capacité de payer également. Mais ce n'est pas tout à fait exact : la richesse foncière de Barkmere a augmenté de moins de 2% durant cette période. Il est clair que la régionalisation des services depuis les 10 dernières années fait très mal financièrement à nos résidents, permanents comme villégiateurs. Est-ce le cas dans toute la région, ou Barkmere est-elle particulièrement mise à contribution?

Comme le mentionne l'article du conseiller Marc Frédette dans ce bulletin, la tendance s'est accentuée récemment, et boucler le budget devient un exercice très pénible. Mais tout de même, nous sommes retournés à la planche à dessin. Et malgré la tendance régionale, et avec l'aide du directeur général de la Ville, nous avons réussi à réaliser suffisamment d'économies pour pouvoir en fait diminuer la taxe générale de près de 3% pour l'année 2020⁽²⁾. Nous n'aurons pas eu à puiser dans le surplus accumulé, qui pourra servir à renouveler nos infrastructures et assurer la pérennité de notre Ville.

Avec ces bonnes nouvelles, je vous souhaite, à vous ainsi qu'à vos proches, de passer de très belles fêtes, et un merveilleux début des années 2020.

Luc Trépanier
Maire

(1) Décision de la Cour d'Appel du Québec : <https://www.canlii.org/fr/qc/qcca/doc/2019/2019qcca1718/2019qcca1718.html>

(2) À part la taxe générale, la Ville de Barkmere n'impose aucune autre taxe de service.

Réchauffement climatique— ce que les résidents d'âge moyen de Barkmere doivent faire.

Par Stephen Lloyd



Régler la crise climatique sera extrêmement difficile. C'est un monstre à plusieurs têtes avec des causes et des effets transnationaux et intergénérationnels. Je sais que nous aimerions tous y parvenir, mais les citoyens de Barkmere ne peuvent pas résoudre cette crise seuls. Le Canada ne peut le faire seul et très certainement, les «leaders de demain» ne peuvent le faire seuls non plus. Nous devons tous travailler ensemble.

C'est également un projet à long terme sur lequel nous aurions dû agir il y a de ça plusieurs décennies. Mais le deuxième meilleur moment pour commencer à lutter contre le réchauffement climatique est.... aujourd'hui. Et les citoyens de Barkmere sont bien placés, culturellement, financièrement et politiquement, pour VRAIMENT faire partie de la solution. Surtout ceux d'entre nous qui ont plus de 40 ans.

Voici quelques éléments que nous devrions faire:

1. Parlez-en à vos élus fédéraux et provinciaux. Dites-leur que vous comprenez qu'il s'agit d'une véritable crise et que nous nous attendons à ce qu'ils agissent MAINTENANT, dans le cadre de leur mandat électoral actuel. Ils doivent prendre des mesures audacieuses et créatives qui iront inévitablement au-delà des «solutions du libre marché». C'est compliqué et difficile, mais leur travail consiste à résoudre cette crise. Savez-vous combien de centrales au charbon fonctionnent toujours au Canada? Faites une recherche sur Google. Vous serez choqués. Le charbon est le pire - nous devons y faire face avant même les sables bitumineux. Les gouvernements doivent en quelque sorte trouver des solutions énergétiques alternatives pour les communautés qui fonctionnent toujours au charbon. En tant que pays, nous avons les ressources nécessaires pour faciliter la transition.

2. Parlez à la personne qui gère votre fonds de retraite. Le capital d'investissement n'est pas «passivement» attribué à des entreprises, industries ou projets particuliers. Quelqu'un décide si votre fonds de retraite est affecté à des investissements renouvelables ou durables, ou à des investissements non renouvelables, susceptibles d'aggraver la crise climatique. Les grands investisseurs institutionnels commencent à se questionner sur leur obligation fiduciaire d'investir en tenant compte des conséquences sur le climat. Commencez par aborder ces questions difficiles avec vos amis de l'industrie de la gestion de placements ou le responsable de votre épargne-retraite.

3. Écoutez nos enfants et leurs amis. Si vous êtes un citoyen de Barkmere d'âge moyen, toute évaluation des conséquences désastreuses de notre incapacité à agir de manière définitive au cours des dix prochaines années constitue un exercice purement intellectuel. Vous serez morts lorsque de mauvais événements nous rattraperont. Mais pour nos enfants, l'anxiété qu'ils ressentent est réelle. Ils l'appellent «éco-anxiété». Cette inquiétude vient du fait qu'ils ont la connaissance qu'ils (et leurs enfants, s'ils choisissent d'en avoir) en subiront les conséquences, mais qu'ils manquent actuellement de ressources et du pouvoir politique pour faire quoi que ce soit à ce sujet. Cette inquiétude suscitera des manifestations de plus en plus intenses si nous ne nous occupons pas de cette crise climatique avec des mesures concrètes.

4. Continuez à modifier votre style de vie, mais ne vous arrêtez pas là. Nous savons tous ce que nous devons faire pour réduire notre empreinte carbone personnelle. Si vous ne savez pas quoi faire, voyez le numéro 3 ci-dessus! Les petites choses s'additionnent. Mais ceux d'entre nous qui ont plus de 40 ans, avec nos ressources et notre force politique, devons en faire plus. Et nous ne pouvons pas nous laisser distraire par nos simples bonnes actions personnelles. En fin de compte, influencer les politiques gouvernementales ou d'investissement en faveur de sources d'énergie plus propres aura beaucoup plus d'impact que d'utiliser moins de pailles en plastique.

5. Continuez d'en parler. Personne, en particulier votre simple conseiller municipal ici présent, n'a toutes les réponses. Nos premiers efforts concrets pour résoudre réellement la crise climatique peuvent être naïfs, inefficaces ou même inutiles. Au fil du temps, les idées initiales seront peaufinées et améliorées et de nouvelles solutions émergeront. Ce sera compliqué, car nous aurons de multiples visions du meilleur moyen pour y arriver. Cependant, en bout de ligne: cette conversation doit commencer. Nos «leaders de demain» méritent au moins cela.

L'environnement Compte

Par Jake Chadwick



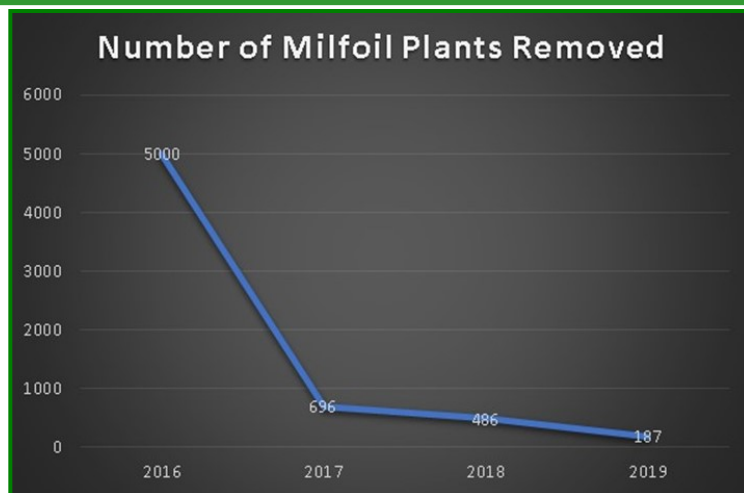
La lutte contre le myriophylle à épis



Formation et Présentation en Juillet 2019

Encore une fois, notre priorité environnementale était la surveillance et l'élimination du myriophylle à épis dans le lac. Le programme cet été a commencé par une présentation à l'hôtel de ville et une formation sur les espèces envahissantes animée par Anne Létourneau et Sylvain Miller le 6 juillet. La formation et la présentation ont attiré de nombreux participants et ont été suivies d'une pratique dans l'eau dans la Baie Silver, au cours de laquelle un groupe de volontaires a appris la méthode systématique de recherche de myriophylle et a été formé à l'identification des plantes. Neuf volontaires ont été formés lors de cette session et sont maintenant mieux en mesure d'aider l'équipe à arpenter le lac.

Les efforts de recherche de myriophylle se sont concentrés comme prévu sur la rive nord de la Baie Silver. Anne et Sylvain ont passé plusieurs jours à rechercher, identifier et enlever des plantes. Ils étaient parfois assistés par nos bénévoles qualifiés, ce qui a été très apprécié et nous a aidés à être plus efficaces. Les efforts consentis au cours des années précédentes, à compter de 2016, se sont à nouveau révélés bénéfiques, car nous avons constaté une nouvelle fois une réduction importante du nombre de plantes retrouvées.



vées. Au total, 187 plantes ont été retirées cet été - soit une réduction de 62% par rapport aux 486 plantes supprimées au cours de l'été 2018. Nous nous attaquons au problème depuis quatre étés et nous sommes très encouragés par ces résultats. Nous poursuivrons le programme au cours des étés à venir afin de rester toujours en avance sur sa propagation. Nous devons un grand merci à Anne et Sylvain et à notre groupe toujours grandissant de bénévoles.

Portrait de notre bassin versant

J'ai participé à plusieurs réunions de notre organisation locale de bassins versant (Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite-Nation et Saumon, «OBVRPNS») au cours de l'été. L'OBVRPNS est un organisme mandaté par le gouvernement provincial chargé d'élaborer un plan d'action pour faire face aux problèmes auxquels est confronté le bassin versant de la région. Il y a 40 OBV à travers le Québec. Après de nombreuses analyses de situation, débats et priorités, notre OBV a identifié les cinq priorités suivantes à traiter dans les années à venir:

1. Présence d'espèces exotiques envahissantes
2. Dégradation, destruction et diminution des milieux humides
3. Approvisionnement en eau potable
4. Envahissement des plans d'eau par les plantes aquatiques
5. Accessibilité aux plans d'eau

Plusieurs des priorités ci-dessus résultent directement du développement et de l'urbanisation (par exemple, les points 3 «Approvisionnement en eau potable» et 2 «Dégradation, destruction et diminution des milieux humides»). De nombreuses municipalités de notre région ont de gros problèmes de protection pour leur approvisionnement en eau douce. La croissance d'espèces envahissantes telles que le myriophylle (priorité 1) est un problème auquel nous pouvons certainement nous associer. Le dernier point «Accessibilité aux plans d'eau» est relativement nouveau et reflète le point de vue croissant de notre société selon lequel les lacs et les rivières sont de plus en plus privés de l'accès du public. Cependant, cela est probablement une conséquence directe de notre approche plus respectueuse de l'environnement en matière d'accès à l'eau, comme le lavage et la mise à l'eau des embarcations. Ce débat s'intensifiera sans aucun doute dans l'avenir, mais nous devons continuer à prioriser et à promouvoir une protection responsable de notre précieux lac. Pour en savoir plus sur notre OBV, visitez leur site Web à www.rpns.ca.

Sécurité Publique

Par: Kim Lamoureux



Récemment j'ai eu le privilège de faire une tournée du territoire entier de la Ville de Barkmere avec l'agent de la Sûreté du Québec qui parcourt la ville.

Pas besoin de dire que la partie routière de Barkmere a été plus brève que celle en bateau. Lors de la tournée en bateau, une carte géographique de la ville a été remise à l'agent afin de familiariser celui-ci avec les baies, les accès et les parties du lac desservies par une route ou un chemin forestier.

Voici ce qui est ressorti de cette visite avec la Sûreté du Québec :

- Lorsque vous fermez votre chalet pour l'hiver, il est recommandé de retirer tous les articles de valeurs ou qui pourraient être volés.
- Il est utile de buriner votre numéro de permis de conduire (c'est la meilleure façon pour la SQ de retracer le propriétaire) sur vos effets qui ont de la valeur, tels que : scie à chaîne mécanique, escabeau, échelle, VTT, moteur hors bords, outils, pompe à eau, etc.
- Les adresses doivent être visibles et réfléchissantes afin de rendre les interventions plus rapides et efficaces et ce, autant sur le lac que sur la route.
- Pour faciliter les secours, gardez votre entrée, vos escaliers ainsi que tous les accès bien déneigés l'hiver.
- Munissez-vous d'un système d'alarme et/ou de caméras.

Sachez que le poste de Sûreté du Québec qui dessert la ville de Barkmere est situé au 501, rue Léonard, Sainte-Agathe-des-Monts. Le territoire desservi est la MRC des Laurentides.

Pour toute urgence appelez le 9-1-1

* * * * *

Budget 2020

Par: Marc Frédette



Revue de l'année 2019

En se basant sur les chiffres préliminaires (notre année financière se termine le 31 décembre), nous anticipons générer un surplus de \$72,200. Inclus dans ce montant, il y a une somme de \$12,500 du surplus utilisée pour réduire la taxe générale en 2019. Par conséquent, le surplus net de l'année est de \$59,700. Les dépenses totales étaient plus faibles de \$91,000 versus ce que nous avons budgété pour 2019 dû surtout aux dépenses administratives plus basses de \$90,000, incluant les frais légaux plus faibles de \$60,000 pour le cas en Cour qui a été reporté. L'aménagement et urbanisme et les dépenses en loisirs étaient plus basses de \$6,000, l'hygiène du milieu plus élevées de \$2,000 incluant \$9,700 pour les composteurs domestiques distribués à tous. Les dépenses de transport étaient aussi plus faibles de \$17,000 mais une partie significative, soit \$8,000, est en lien avec les réserves des chemins Duncan et Jésuites. La sécurité publique était en hausse de \$7,000 en lien spécifique avec l'accord conclu avec la régie de la protection des incendies (RINOL). Nous avons également un nouvel item en lien soit les intérêts sur la dette à long terme, financé par un programme de subvention du gouvernement du Québec (PIQM) pour environ \$12,000. Nous avons également remboursé \$20,000 de la dette à long terme du programme PIQM.

Les revenus étaient approximativement \$26,000 au-dessus du budget en raison de plus de revenus provenant de la taxe de bienvenue, revenus d'intérêt, et des permis. Grâce à l'administration de la ville, plus d'espaces de stationnement pour bateaux ont été loués, créant un budget excédentaire de 10% et assurant un accès par bateau à la population concernée. Les subventions et revenus de transferts étaient plus élevés que budgétés de \$13,000, incluant \$12,000 pour couvrir les dépenses d'intérêt ci-haut mentionnées. Nous vous rappelons que le Centre communautaire-Hôtel de Ville a été subventionné par deux programmes de subventions: le PIQM, pour les travaux d'infrastructures, et la TECQ de la taxe sur l'essence. En 2019, la subvention du PIQM a été finalisée et approuvée par le gouvernement pour \$483,000. Ils ont approuvé nos chiffres sans surprises. En 2020, nous finaliserons avec le gouvernement la portion TECQ qui représente \$226,000. Là encore, nous n'anticipons pas de surprises.

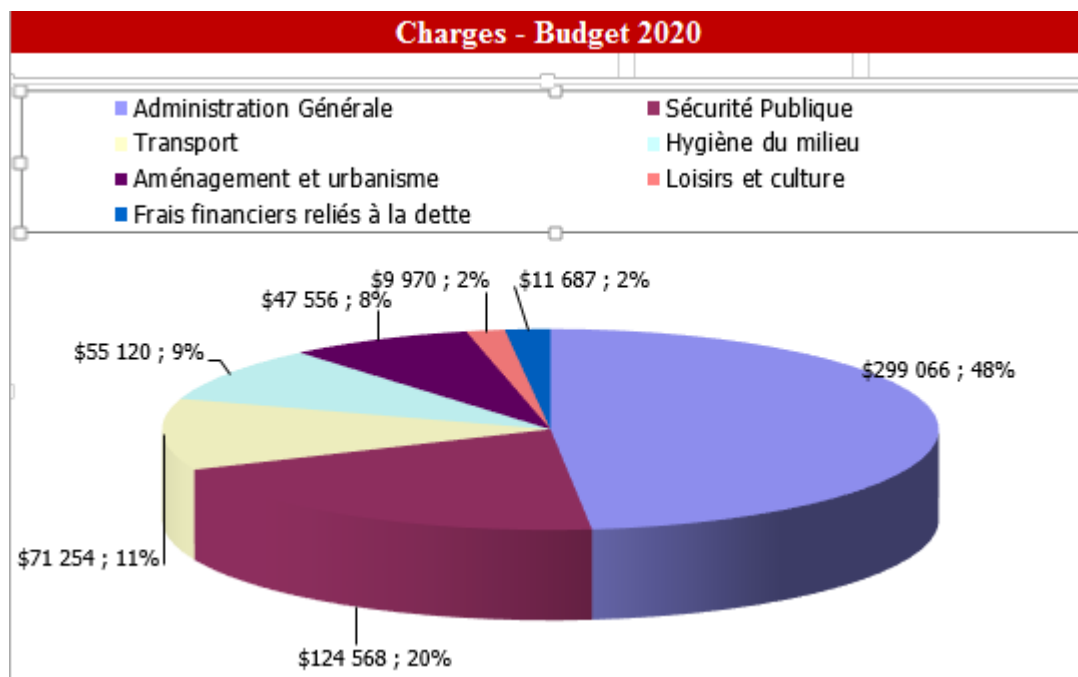
Budget 2020

Les dépenses d'opération ont deux composantes majeures. Celles que la ville contrôle telles l'administration, l'environnement, les inspections de bâtiment et les loisirs. L'autre partie, ce sont les dépenses que la ville ne contrôle pas car elles sont soit imposées à la ville ou des fournisseurs alternatifs n'existent pas tels la SQ, les services incendie, les ordures et la MRC. La MRC (Municipalité régionale de comté) donne des services à la ville tels l'évaluation du rôle et l'assistance technologique. Dans l'ensemble, ces dépenses incontrôlables vont augmenter de 23,4% en 2020, pour s'élever à \$211,000 ou 34% de nos dépenses totales en 2020. En 2019, elles représentaient 29% des dépenses totales. Ci-dessous les augmentations prévues par catégorie de dépenses pour les items non contrôlables:

- SQ: +8,3%
- Premier répondants: +18,2%
- Protection incendie: +22,0%
- Collecte déchets porte-à-porte et conteneurs: + 144,2%
- MRC: +11,1%
- Déneigement: + 20,0%
- Recyclage: +2,352.1%

Notre but est de minimiser ces impacts financiers sur vous, tout en fournissant d'excellents services. A la lumière de ces augmentations, nous avons dû trouver une façon d'adresser les dépenses que nous contrôlons. Étant donné notre bonne situation financière, nous pouvons être flexibles, agiles, et créatifs tout en utilisant sagement notre surplus non affecté. Donc, les dépenses générales et administratives augmenteront de seulement 0,6% incluant \$80,000 de frais juridiques versus le montant budgété en 2019. Ceci, en dépit d'avoir engagé une nouvelle assistante au Directeur général. Nous prévoyons que l'aménagement et l'urbanisme descendra de \$8,400 ou 15%. Les revenus devraient baisser de \$6,000 en 2020 versus le budget 2019 dû à des revenus plus faibles de la marina. Nous aurons recours à des subventions et à notre surplus pour couvrir nos dépenses en immobilisations. Afin de diminuer la charge sur les citoyens, nous utiliserons \$71,000 pour couvrir les dépenses qui ont déjà été taxées dans le passé résultant en une baisse de 2,7% sur le taux de taxe générale 2020 versus 2019. Notre taux de taxe générale sera donc de \$0,5642 en 2020 versus \$0,5796 en 2019.

Revenus		
	2019 Estimé	2020 Budget
Taxes	\$499 704	\$488 138
Autres revenus	\$67 462	\$48 396
Subventions - fonctionnement	\$14 103	\$11 687
Affectation du surplus accumulé	\$12 500	\$71 000
Total	\$593 769	\$619 221
Dépenses		
	2019 Estimé	2020 Budget
Administration Générale	\$207 892	\$299 066
Sécurité Publique	\$117 143	\$124 568
Transport	\$53 670	\$71 254
Hygiène du milieu	\$40 944	\$55 120
Aménagement et urbanisme	\$52 153	\$47 556
Loisirs et culture	\$4 475	\$9 970
Frais financiers reliés à la dette	\$12 045	\$11 687
Total Charges	\$488 323	\$619 221
Subventions - immobilisations	(91 947)	(185 000)
Affectation du surplus accumulé	\$0	(80 214)
Affectation réserves Jesuites et Duncan	\$8 425	\$0
Remboursement de la dette	\$19 900	\$20 300
Dépenses en immo	\$96 836	\$244 914
Total Charges, Immo. et Remb. Dette	\$521 536	\$619 221
Surplus (déficit)	\$72 232	<i>NIL</i>



Mini-échos de Barkmere

Par: Chantal Raymond



Nous avons élaboré cet été un sondage afin de connaître votre intérêt et votre opinion sur l'utilisation du débarcadère au lac. Pour ceux qui n'auraient pas pris le temps de nous offrir des suggestions ou de nous répondre, il est encore temps. Vous pouvez communiquer avec le Directeur général au www.dg@barkmere.ca (ou en pièce jointe avec cet envoi postal : prière de nous retourner le tout à: *Ville de Barkmere, 199, chemin Barkmere, Barkmere QC J0T 1A0*). Nous sommes à compiler vos suggestions et attendons de voir les subventions qui seront disponibles en 2020 pour démarrer ce projet.

Cette année, nous avons cru bon d'ajouter deux espaces de stationnement pour personnes à mobilité réduite au débarcadère, car les deux espaces déjà disponibles étaient insuffisants en période d'achalandage. Le système de cordage au stationnement a encore bien fonctionné cette année, à l'initiative de mon collègue Marc-Olivier Duchêne, et nous comptons sur votre coopération pour continuer de suivre les indications de stationnement pour 'petites voitures', 'grosses voitures', remorques, etc.,

Également, vous avez pu remarquer qu'il y avait un conteneur à recyclage pour peinture usagée. Ce conteneur était souvent cadenassé. Vous pouvez simplement laisser vos pots usagés aux pieds de ce conteneur, et nous nous chargerons de les transférer à l'intérieur. Pour les petites personnes (comme moi) qui trouvent difficiles de mettre leur recyclage dans les conteneurs à recyclage qui sont bien trop hauts : notez qu'il y a une fenêtre coulissante sur le côté des conteneurs qui permet un accès plus facile! Nous avons également un conteneur spécial pour recycler : les conteneurs d'aliments rigides (plastique no 6 en général) tels les barquettes de champignons en plastique, les petits pots de yogourt individuels, les assiettes et ustensiles en plastique, les dômes transparents (genre emballage à croissant) et les bases noires ou bleues en styromousse (qui présentent la viande). En regardant sous le contenant, vous verrez **no 6** inscrit à l'intérieur d'un triangle. ça va dans ce conteneur.

Au plaisir de vous voir en grand nombre le **samedi 14 décembre** au Lunch annuel des Fêtes qui se tiendra après le conseil municipal et qui s'annonce vraiment amusant grâce à la collaboration du Comité des Loisirs qui non seulement décore superbement la salle, mais qui va organiser des activités pour les jeunes (amenez vos enfants et petits-enfants) et les moins jeunes. Bon Temps des Fêtes!



Mot du Directeur Général

Par: Martin-Paul Gélinas



À la fin de l'année il est de coutume de faire une rétrospective afin de souligner les événements marquants qui se sont déroulés au cours de l'année qui s'achève, mais cette année je ferai exception. Je voudrais plutôt profiter de l'occasion pour vous transmettre la vision que j'ai de mon rôle de directeur général, dans une perspective de relation avec les citoyens au-delà de la description technique et légale prévue aux textes de lois.

Je conçois ma fonction comme étant le lien privilégié entre les citoyens et les élus. Je suis le principal, et peut-être le plus facile, moyen de communiquer avec votre ville. C'est pourquoi Je vous invite à ne pas hésiter à communiquer directement avec moi, par téléphone, par courriel ou même en personne, afin de me transmettre directement vos requêtes. Souvent celles-ci pourront être résolues directement. Les employés de la ville sont d'abord à votre service. J'assume la responsabilité de la mise en œuvre pour traduire en réalisation vos vœux et vos attentes une fois que le conseil les a approuvés. Il ne doit pas y avoir de barrière entre vous et votre directeur général. Je suis à votre service et je puis vous assurer que je saurai porter vos messages aux élus pour qu'ensemble nous puissions prendre les meilleures décisions dans votre intérêt.

Par ailleurs, je voudrais vous rappeler de prendre l'habitude de consulter régulièrement notre site internet. Comme vous savez, le site Internet d'une ville est une de ses principales vitrines et il demeure notre meilleur moyen de communiquer avec vous. Comme un site Internet se doit d'être en constante évolution, nous continuerons bien sûr d'y ajouter des nouveautés, de l'interactivité et de s'assurer qu'il réponde le mieux possible à vos besoins, au fil du temps.

Vous avez des suggestions ou des commentaires à nous faire? N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous. Nous sommes à votre écoute.

Je nous souhaite de continuer à trouver tous ensemble les moyens de profiter de notre merveilleux environnement tout en le protégeant du mieux que l'on peut.

Avec tous mes vœux pour la nouvelle année,

Martin-Paul Gélinas
Directeur général

Le mot de l'ex-inspecteur

Par: **Gabriel Bélanger**

- Je tiens à rappeler aux citoyens qu'il est interdit d'entreprendre des travaux de construction ou de rénovation sans permis. Ceci constitue une infraction au règlement municipal # 204. Des frais importants peuvent s'appliquer. Je suggère à tous les citoyens d'appeler l'inspecteur pour prendre des renseignements avant de débiter leurs travaux.
- Je remarque que des travaux se font tard le soir ou trop tôt le matin. Respectez vos voisins.
- Les bateaux de type moto-marine ainsi que les wake boat ne sont pas les bienvenus sur le Lac des Écorces. De plus, beaucoup ne respectent pas la limite de vitesse à l'entrée de la baie Miller, surtout ceux qui entrent ou sortent des quais côté Miller.
- Je dois rappeler à tout le monde qu'il est interdit de laisser des rebuts de démolition ou autres dans la bande de protection riveraine de 15M de large.
- Encore une fois je demande à tous les citoyens de s'assurer que leur adresse LDE (Lac des Écorces) soit bien visible du lac. Identifiez également les radeaux de baignade avec votre adresse LDE.

Comité Local des Loisirs et de la Culture

Par: **Lyne Valois, Présidente**

Bonjour à tous !

Le comité des loisirs de Barkmere tient à remercier tous les gens qui ont participé à nos activités au cours de cette année.



Nos cours de yoga hebdomadaire prennent de plus en plus de popularité. Cet été nous avons battu un record avec 16 personnes lors d'un cours en juillet ! Ces cours s'adressent à tous, que vous ayez de l'expérience ou non. Nous sommes heureux de vous accueillir à tous les dimanches de 10h30 à 11h45. Comme l'an dernier, notre professeur Marlene sera en congé les mois de janvier à mars 2020 et sera de retour en avril.

Après plusieurs mois de préparation, notre premier tournoi de pêche a eu lieu en juillet dernier et on peut sincèrement dire que c'était un grand succès ! Nous tenons encore une fois à remercier nos commanditaires qui ont offert les nombreux prix et à féliciter nos gagnants ! Enfants : Thomas Fredette, Justin Walker et Audrey Rintoul Adultes : Dean Robinson, Alexis Dubois et Liam Miller. Nous nous préparons déjà pour l'an prochain, alors réservez la date du samedi le 4 juillet 2020. Même si la pêche n'est pas votre activité de choix, veuillez vous joindre à nous pour le BBQ et socialiser !

En août nous avons fait notre deuxième vente de gâteries ce qui nous a permis d'amasser des fonds qui nous aide à financer les activités que nous offrons au cours de l'année. Merci à tous pour votre encouragement ! De plus durant ce mois, 5 résidents de Barkmere ont participé à des cours de premiers soins en français (subventionnés partiellement par la Ville) et sont maintenant certifiés.

En septembre, nous avons offert une soirée de peinture pour adultes avec Pepa (résidente de Barkmere). Les participants ont adoré leur soirée et on prévoit répéter cette activité pour adultes quelques fois au cours de l'année prochaine, ainsi que pour les enfants durant l'été.



Nous avons également offert deux soirées de jeux cet été. Nous invitons les jeunes et moins jeunes à venir s'amuser avec des jeux de société, tournoi de ping-pong, table de bricolage, rafraichissements et snacks gratuits lors de ces événements.

Cette année, le Comité des Loisirs offrira ses activités familiales de Noël après le Conseil de Ville et son repas offert à tous les citoyens. Donc nous vous donnons rendez-vous le 14 décembre pour venir fêter avec nous ! Plaisir et atmosphère festifs garantis !

Grâce à notre affiche près de l'arrêt STOP au lac, il vous est possible de connaître toutes nos activités et vous pouvez également me rejoindre Lyne par courriel lynevalois62@gmail.com si vous avez des questions.

Carol-Ann, Jessica, Kevin, Lyne et Suzanne



**INVITATION AU
Lunch Annuel des Fêtes
Samedi 14 Décembre
Centre Communautaire de Barkmere
vers midi (après le conseil)**

Le Comité des Loisirs organisera des activités familiales.

Invitez vos enfants et petits-enfants.

Du plaisir assuré pour tous!

INFORMATIONS SUR L'HÔTEL DE VILLE



HEURES D'OUVERTURE

Novembre à Avril

Lundi au Vendredi:

09h00 à 16h00

Maire:

819-681-3374, poste 5100 maire@barkmere.ca

Direction Générale et Greffe

819-681-3374, poste 5101 dg@barkmere.ca

Urbanisme et infrastructures:

819-681-3374, poste 5103 inspecteur@barkmere.ca

Communications:

819-681-3374, poste 5100 communications@barkmere.ca

Finances (compte de taxes)

819-681-3374, poste 5102 finance@barkmere.ca